BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 149

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

Ventes et cessions

493 115 299 RCS Marseille.
B.F.C..
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 30000.00 EUR.
Adresse : 35, Boulevard Baptistin Cayol, Traverse Pommegues, 13008 Marseille 8e Arrondissement.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION BBI Société à responsabilité limitée Au capital de : 100 000,00 EUR Siège social ET TRAVERSE POMMEGUES 35 Boulevard BAPTISTIN CAYOL 13008 Marseille 8e Arrondissement N° RCS 447 823 477 RCS Marseille, est société absorbante B. F. C. Société à responsabilité limitée Au capital de : 30 000,00 EUR Siège social Traverse Pommegues 35 Boulevard Baptistin Cayol 13008 Marseille 8e Arrondissement N° RCS 493 115 299 RCS Marseille, est société absorbée Actif : 88 666,00 EUR Passif : 355 073,00 EUR Actif net apporté : - 266 407,00 EUR Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L. 236-14 du Code de Commerce. Rapport d'échange des droits sociaux : BFC Forme juridique Société à responsabilité limitée Au capital de 30 000 Euros Siège social 35 boulevard Baptistin Cayol et traverse Pommègues 13008 Marseille N° RCS 493 115 299 RCS Marseille, est société absorbée. BBI Forme juridique Société à responsabilité limitée Au capital de 100 000 euros Siège social 35 boulevard Baptistin Cayol et traverse Pommègues 13008 Marseille N° RCS 447 823 477 RCS Marseille, est société absorbante. Actif : 88 666 euros Passif : 355 073 euros Actif net apporté : - 266 407 euros Rapport d'échange des droits sociaux : La SARL BBI, absorbante détenant la totalité des parts de la SARL BFC absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. Rapport d'échange des droits sociaux : Les apports effectués par la Société Absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de parts émises par la Société Absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Montant prévu du mali de fusion : 263 405 Euros. Date du projet : 04/11/2020 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 24/11/2020, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Marseille au nom de la société B.F.C. et au nom de la société BBI.